

LES BLOUSES ROSES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

5, rue Barye
75017 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

LES BLOUSES ROSES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'association LES BLOUSES ROSES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES BLOUSES ROSES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de réglementation comptable résultant de l'application du règlement ANC N°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 mai 2026,

Le commissaire aux comptes
EXPONENS Conseil & Expertise

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stéphane CUZIN'.

Stéphane CUZIN
Associé

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	28 161	28 161		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	43 966	43 966		
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	55 475	55 475		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	50 000		50 000	50 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	177 602	127 602	50 000	50 000
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	9 104		9 104	15 653
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				
Charges constatées d'avance	2 817		2 817	2 749
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	19 527		19 527	19 527
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 727 185		1 727 185	1 626 409
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 758 634		1 758 634	1 664 339
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 936 237	127 602	1 808 634	1 714 339
(1) Immobilisations financières à moins d'un an				
(2) Créances à moins d'un an			2 817	2 749

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 742	1 742
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	1 637 574	1 480 283
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	75 995	157 291
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 715 311	1 639 316
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	9 980	
Dettes fiscales et sociales	33 411	29 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	49 933	45 259
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	93 324	75 023
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 808 634	1 714 339
(1) Dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	93 324	75 023

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	73 642	69 644
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 980	3 280
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 400	30 640
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	153 460	
Mécénat	258 379	
Legs, donations et assurance-vie	20 733	
Contributions financières	118 852	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		707 627
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	642 446	811 191
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	25 478	60 618
Variation de stocks	6 549	-4 475
Autres achats et charges externes (1)	325 790	493 593
Aides financières	73 812	
Impôts, taxes, et versements assimilés	19 373	17 235
Salaires	103 849	100 728
Cotisations sociales	35 873	34 706
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	10 097	65
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	600 821	702 470
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	41 625	108 721
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	34 370	48 570
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	34 370	48 570
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change		

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	34 370	48 570
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	75 995	157 291
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	676 816	859 761
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	600 821	702 470
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		131 940
Prestations en nature		
Bénévolat	131 985	
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	131 985	131 940
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	131 985	131 940
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	131 985	131 940
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	75 995	157 291
(1) Autres charges externes : redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Autres charges externes : redevances de crédit-bail mobilier	2 227	2 213
(2) Intérêts ou produits assimilés concernant les entités liées		
(3) Autres intérêts et charges assimilées concernant les entités liées		

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 808 634,23 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **75 994,87 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Activités et financement

En 2025, il n'y a pas eu de changements concernant le rattachement des dépenses aux différentes rubriques (missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement).

Les nouvelles règles appliquées en 2024 ont été reconduites.

Il en est de même pour les clefs de répartition des frais de personnel sur les 3 rubriques actualisées en 2024 sur la base des nouvelles fiches de poste des 3 salariées.

Le détail est joint en annexe (voir annexe Répartition des frais de personnel).

Les ressources collectées auprès du public ont été consacrées comme chaque année, en grande partie au financement des missions sociales.

La collecte en 2025 a été conforme à 2023 (2024 reste exceptionnelle grâce à la réception d'un legs de près de 103 000 euros alliée à la poursuite des engagements d'anciens partenaires), soit 676 816 euros pour un prévu de 558 497 euros et 859 761 euros en réalisé 2024.

Grâce à la notoriété accrue de l'Association, le montant des dons individuels et des dons partenaires a été ainsi meilleur que prévu et ce malgré l'absence de legs et le désengagement d'anciens partenaires ayant apporté leur soutien financier pendant de nombreuses années. Elle a bénéficié en 2025 d'une donation usufruit temporaire de près de 20 000 euros par an, qui se poursuivra en 2026 et 2027.

Ainsi, le siège a pu apporter un soutien financier plus important que prévu à l'ensemble des comités, se traduisant à travers le poste des missions sociales.

Sont considérées comme missions sociales, les actions menées par le Siège en charge de l'animation du réseau des 85 comités locaux et leurs 4 714 bénévoles telles que le soutien dans la gestion quotidienne des comités, la formation, l'aide financière aux nouveaux comités, l'achat d'uniformes Blouses Roses et des documents Blouses Roses (flyers, affiches / outils de communication nécessaires au recrutement), la gestion du site internet et des outils communs (comptable et base de données).

Le montant de ces dépenses totales a donc été supérieur au prévu soit 600 821 euros pour un prévu de 528 110 euros et 702 470 euros en réalisé 2024.

Le Siège a souhaité en 2025 mettre de nouveau l'accent sur le recrutement des bénévoles, mis à mal suite à la pandémie de 2020 (ce qui a occasionné la fermeture de petits comités).

La tendance ne s'est inversée qu'à partir de 2022, année au cours de laquelle, on a pu de nouveau enregistrer des entrées et ralentir les sorties.

On peut souligner d'ores et déjà que 5 projets d'ouverture de comités relancés fin 2025 devraient se concrétiser en 2026.

Les frais de collecte correspondent aux dépenses liées à la recherche de fonds en vue du recrutement de bénévoles.

Leur montant a affiché une hausse en 2025 en raison de la prise en compte des frais liés à l'opération Streammates, largement compensés par le don du partenaire.

Comme les années précédentes, des envois de mailings ont été effectués en cours d'année auprès de 5 500 donateurs soit par la Poste ou par mail, ce qui en a réduit le coût.

L'association a poursuivi la diversification de ses leviers de collecte (externes et internes) : recherche de nouveaux partenaires, envoi de mailings, opération de collecte lancée sur internet en fin d'année, dépôt de dossiers auprès de fondations...

En 2025, les frais de fonctionnement ont été proches du prévu malgré le contexte d'inflation.

Grâce à l'internalisation de certaines activités (administratives, communication) assurées par du bénévolat, l'association a pu contenir ses frais de fonctionnement.

et de communication.

Les ressources humaines bénévoles mobilisées au niveau du Siège pour la gestion de l'association s'élèvent à environ 6 ETP soit un gain financier d'environ 131 985 euros.

Il ressort du Compte d'Emplois des Ressources, un montant de ressources collectées auprès du public de 488 549 euros, permettant de couvrir les dépenses de missions sociales de 425 687 euros.

A la clôture de l'exercice, un excédent de ressources a été affiché à hauteur de 75 995 euros.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Ont été valorisées dans les comptes en contributions volontaires, des heures de bénévolat pour 131 985€.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'Association fondée en 1944, reconnue d'Utilité Publique ne poursuit aucun but lucratif et n'a aucun caractère politique et confessionnel.

Objet social et moyens d'action

Au travers de comités locaux et d'un bénévolat organisé, structuré et régulier, l'Association contribue au mieux-être des personnes malades, handicapées, du bébé à la personne âgée, en allant à leur rencontre, quels que soient leurs lieux de vie, en les aidant à garder ou à retrouver le goût de vivre.

Ses moyens d'action sont des séances d'animations manuelles, artistiques, ludiques, récréatives partagées ainsi que toute autre action appropriée rentrant dans l'objet social de l'Association.

Les bénévoles reçoivent une formation adaptée et spécifique, autant pédagogique que technique afin de les aider dans leur approche de la personne malade, handicapée, du bébé à la personne âgée.

Organisation

Fin 2025, l'Association qui comptait au total 4 714 bénévoles contre 4 566 en 2024, est constituée d'un siège social situé à Paris et de 85 comités locaux répartis sur l'ensemble du territoire national.

L'équipe du Siège est formée de 3 salariées à temps partiel soit 2,4 ETP moyens, de 2 bénévoles ainsi que du Bureau national (5 bénévoles),

Le CA National est constitué de 19 autres membres bénévoles dont 9 délégués régionaux, oeuvrant dans l'ensemble des commissions (formation et recrutement, création de nouveaux comités, lien entre les comités ...).

Rôle du siège

Le Siège a pour mission principale d'animer le réseau des comités locaux.

Il est en charge de :

- Préparer le devenir de l'Association
- Coordonner les orientations et les projets de l'ensemble des comités
- Faire bénéficier les comités de sa reconnaissance d'utilité publique
- Veiller au respect des valeurs et de l'éthique ainsi que de l'uniformité de l'image de marque de l'Association (tenue, logo, documentation...)
- Préserver l'unité de l'Association par des formations communes (présidents, trésoriers, chargés de recrutement...)
- Prendre en charge l'assurance responsabilité civile de chaque bénévole
- Mais aussi, assurer toute la logistique auprès des comités concernant la mise à disposition d'outils communs sur le territoire (comptable, base de données des bénévoles), l'envoi des documents Blouses Roses, la gestion des formations qu'elle finance et des animations nationales.
- Assurer les projets financiers à l'échelon régional

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **LES BLOUSES ROSES-ANIMATION LOISIRS A L HOPITAL** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	28 161			28 161
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	43 966			43 966
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	55 475			55 475
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	50 000			50 000
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	177 602			177 602

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			28 161			28 161
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			43 966			43 966
Installations techniques, matériel et outil...						
Autres immobilisations corporelles			55 475			55 475
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			127 602			127 602

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	2 817	2 817		
TOTAL	2 817	2 817		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	2 817	
TOTAL	2 817	

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations relatives au passif

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 980	9 980		
Personnel et comptes rattachés	9 828	9 828		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	11 198	11 198		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 384	12 384		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	49 933	49 933		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	93 324	93 324		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Informations relatives au compte de résultat

Legs, donations et assurances-vie

Rubriques	Montant
Produits	
Perçu au titre d'assurances-vie	
Legs ou donations - art. 213-9	20 733
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus pas legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	20 733
Charges	
Valeur nette des biens reçus par legs ou donations destonés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	
TOTAL GÉNÉRAL	20 733

L'Association a bénéficié en 2025 d'une donation d'usufruit temporaire de 20 733€ qui se poursuivra en 2026 et 2027.

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	9 828	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	4 677	
TOTAL	14 505	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	3
Cadres et ingénieurs	
TOTAL	3

Documents additionnels



CER Siège : Répartition des frais de personnel selon clés définies à partir de 2024

Réalisé 2025 (en euros)

	SB		AD		AG			
	Responsable communication et développement des ressources		Chargée de la gestion administrative et financière		Chargée de la gestion administrative et financière			
	Temps passé %	Montants (euros)	Temps passé %	Montants (euros)	Temps passé %	Montants (euros)	Montants F Personnel Réalisé 2025 (euros)	Poids des rubriques Réalisé 2025 %
Missions sociales	60	28 242	90	42 363	40	18 828	89 434	70,85%
Frais de recherche de fonds	35	16 475	0	0	0	0	16 475	8,20%
Frais de fonctionnement	5	2 354	10	4 707	60	28 242	35 303	20,95%
		47 070		47 070		47 070	141 211	
Total réalisé charges 2025							600 821	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	153 460	153 460	136 910	136 910
- Legs, donations et assurances-vie	20 733	20 733	102 945	102 945
- Mécénat	258 379	258 379	467 772	467 772
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	55 977	55 977		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	73 642		69 644	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	62 875		0	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	36 350		51 850	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 400		30 640	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	676 816	488 549	859 761	707 627
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	425 687	425 687	565 950	565 950
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	49 266	49 266	24 544	24 544
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	125 868	13 596	111 976	111 976
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES				
TOTAL	600 821	488 549	702 470	702 470
EXCEDENT OU DEFICIT	75 995	0	157 291	5 157

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	131 985	131 985	131 940	131 940
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	131 985	131 985	131 940	131 940
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	131 985	131 985	131 940	131 940
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	131 985	131 985	131 940	131 940
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	425 687	565 950	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	153 460	136 910
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	20 733	102 945
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	258 379	467 772
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	55 977	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	49 266	24 544			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 596	111 976			
TOTAL DES EMPLOIS	488 549	702 470	TOTAL DES RESSOURCES	488 549	707 627
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	5 157	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	488 549	707 627	TOTAL	488 549	707 627

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	5 157	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	5 157
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	5 157	5 157
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger	131 985	131 940	1 -CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	131 940	131 940
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	131 985	131 940	TOTAL	131 940	131 940